

SAISON 2017/2018 : RAPPELS IMPORTANTS

**La BENE League** est jouée par les 6 équipes belges qui se sont qualifiées à l'issue de la saison précédente. Elles disputent une compétition régulière suivant la réglementation de la BENE League (22 rencontres et Final 4).

A l'issue de la BENE League, les 4 premières équipes belges disputent les play-offs pour l'attribution du titre de champion de Belgique alors que les 5èmes et 6èmes disputent des play-offs avec les deux premières équipes de première nationale messieurs à l'issue de la compétition régulière sous la tutelle de l'U.R.B.H. pour l'attribution des deux places restantes pour la BENE League de la saison suivante.

**Une division 1 nationale messieurs** avec 6 équipes composée des 6 premières équipes classées à l'issue des barrages de la division 1 nationale messieurs à la fin de la saison 2015/2016.

A l'issue de la compétition régulière disputée en double aller/retour (20 rencontres), les 2 premières équipes classées participent en plus à des play-offs avec les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de la BENE League pour l'attribution des deux places restantes pour la BENE League de la saison suivante conformément aux dispositions de l'article 641 C des règlements U.R.B.H.

Pour la détermination des 2 équipes qui disputent les play-offs avec les 2 équipes provenant de la BENE League, les résultats des rencontres jouées contre l'équipe d'un club qui aligne également une autre équipe en BENE League ne sont pas pris en compte.

Pour les play-downs, par contre, ces résultats sont pris en compte.

Les 4 dernières équipes participent à une compétition play-downs (6 rencontres) pour déterminer l'équipe qui descendra en division 2 nationale messieurs.

**Une division 2 nationale messieurs** avec 8 équipes composée des 2 dernières équipes des barrages de D1 nationale messieurs de la saison précédente, des 4 premières équipes à l'issue des play-downs de division 2 nationale messieurs et des équipes classées première de la 1<sup>ère</sup> division de la V.H.V. et de la L.F.H. Ces équipes disputent une compétition régulière en double aller/retour (28 rencontres) à l'issue de laquelle la première équipe classée monte en division 1 nationale messieurs et les deux dernières descendent directement dans la première division de leur ligue

### Play-offs Champion de Belgique

#### **a. A l'issue de la BENE League**

Les 4 premières équipes belges disputent des play-offs sur base d'un mini-championnat (aller-retour).

Le 1<sup>er</sup> club belge débute ce mini-championnat avec 4 points ;  
Le 2<sup>ème</sup> club belge débute ce mini-championnat avec 3 points ;  
Le 3<sup>ème</sup> club belge débute ce mini-championnat avec 2 points ;  
Le 4<sup>ème</sup> club belge débute ce mini-championnat avec 1 point.

<b>1<sup>o</sup> journée</b>	<b>3<sup>o</sup> journée</b>	<b>5<sup>o</sup> journée</b>
01 - 02	01 - 03	03 - 01
04 - 03	02 - 04	04 - 02
<b>2<sup>o</sup> journée</b>	<b>4<sup>o</sup> journée</b>	<b>6<sup>o</sup> journée</b>
03 - 02	02 - 01	02 - 03
04 - 01	03 - 04	01 - 04

Le classement est établi conformément à l'article 641 A.

Au plus tard pour la date de la 16<sup>o</sup> journée du championnat régulier, les clubs susceptibles de participer aux play-offs doivent prévoir leur salle pour toutes les dates auxquelles ils pourraient devoir jouer à domicile, et communiquer au S.G. de l'U.R.B.H. les jours et heures de ces matches à domicile potentiels (informations qui seront diffusées via le Journal Officiel).

Les deux premiers disputent une finale en aller/retour où deux victoires sont indispensables pour gagner le titre. La première rencontre se dispute sur le terrain de l'équipe qui était la moins bien classée à l'issue des play-offs. La deuxième rencontre se dispute sur le terrain de l'équipe qui était classée première à l'issue des play-offs. Si à l'issue du match retour, un club totalise deux victoires, il se classe premier et est champion. Si aucun des deux adversaires n'obtient ces deux victoires, ils rejouent un match final sur le terrain du club qui était le mieux classé à l'issue des play-offs.

Chacun de ces matches de finale se dispute conformément à l'article 641 B.a.

Les réclamations éventuelles doivent être introduites suivant la procédure d'urgence définie à l'article 821 bis.

Les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> de la BENE League participent avec les 2 premières équipes de division 1 nationale messieurs à des play-offs pour l'attribution des deux places restantes pour la BENE League de la saison suivante.

<b>1° journée</b> 01 - 02 04 - 03	<b>3° journée</b> 01 - 03 02 - 04	<b>5° journée</b> 03 - 01 04 - 02
<b>2° journée</b> 03 - 02 04 - 01	<b>4° journée</b> 02 - 01 03 - 04	<b>6° journée</b> 02 - 03 01 - 04

Le classement est établi conformément à l'article 641 A.

Au plus tard pour la date de la 16<sup>ème</sup> journée du championnat régulier, les clubs susceptibles de participer aux plays-offs doivent prévoir leur salle pour toutes les dates auxquelles ils pourraient devoir jouer à domicile et communiquer au S.G. de l'U.R.B.H. les jours et heures de ces matches à domicile potentiels (informations qui seront diffusées via le Journal Officiel).

### **Play-downs Division 1 nationale Messieurs**

Les équipes classées 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> à l'issue du championnat régulier participent à une compétition play-downs pour déterminer l'équipe qui descend en division 2 nationale messieurs.

- Le 3<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 4 points ;
- Le 4<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 3 points ;
- Le 5<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 2 points ;
- Le 6<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 1 point.

<b>1° journée</b> 01 - 02 04 - 03	<b>3° journée</b> 01 - 03 02 - 04	<b>5° journée</b> 03 - 01 04 - 02
<b>2° journée</b> 03 - 02 04 - 01	<b>4° journée</b> 02 - 01 03 - 04	<b>6° journée</b> 02 - 03 01 - 04

Le classement est établi conformément à l'article 641 A.

Au plus tard pour la date de la 16<sup>ème</sup> journée du championnat régulier, les clubs susceptibles de participer aux plays-offs doivent prévoir leur salle pour toutes les dates auxquelles ils pourraient devoir jouer à domicile, et communiquer au S.G. de l'U.R.B.H. les jours et heures de ces matches à domicile potentiels (informations qui seront diffusées via le Journal Officiel).

### **Une Division 1 nationale dames**

Le championnat de division 1 nationale dames est disputé par 8 équipes.

A l'issue du championnat régulier, les 4 premières équipes classées participent en plus à une compétition play-offs conformément aux dispositions de l'article 641 C des règlements U.R.B.H. et les 4 dernières équipes classées disputent des plays-downs conformément à l'article 641 C des règlements U.R.B.H. qui déterminent l'équipe qui descend en division 2 nationale dames.

### **Play-Offs**

**Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du classement à l'issue du championnat régulier disputent des play-offs sur base d'un mini-championnat (aller-retour).**

- Le 1<sup>er</sup> débute ce mini-championnat avec 4 points
- Le 2<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 3 points
- Le 3<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 2 points
- Le 4<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 1 point

<b>1° journée</b> 01 - 02 04 - 03	<b>3° journée</b> 01 - 03 02 - 04	<b>5° journée</b> 03 - 01 04 - 02
<b>2° journée</b> 03 - 02 04 - 01	<b>4° journée</b> 02 - 01 03 - 04	<b>6° journée</b> 02 - 03 01 - 04

Le classement est établi conformément à l'article 641 A.

Au plus tard pour la date de la 16<sup>ème</sup> journée du championnat régulier, les clubs susceptibles de participer aux plays-offs doivent prévoir leur salle pour toutes les dates auxquelles ils pourraient devoir jouer à domicile et communiquer au S.G. de l'U.R.B.H. les jour-heure de ces matches à domicile potentiels (infos qui seront diffusées via le J.O.).

Les deux premiers disputent une finale en aller/retour.

La première rencontre se dispute sur le terrain de l'équipe qui était la moins bien classée à l'issue des play-offs.

La deuxième rencontre se dispute sur le terrain de l'équipe qui était classée première à l'issue des play-offs.

Si à l'issue du match retour, un club totalise deux victoires, il se classe premier.

Si aucun des deux adversaires n'obtient ces deux victoires, ils rejouent un match final sur le terrain du club qui était le mieux classé à l'issue des play-offs.

Chacun de ces matches de finale se dispute conformément à l'article 641 B.a.

Les réclamations éventuelles doivent être introduites suivant la procédure d'urgence définie à l'article 821 bis.

### **Play-downs**

**Les 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> du classement à l'issue du championnat régulier disputent des play-downs sur base d'un mini-championnat (aller-retour)**

Le 1<sup>er</sup> débute ce mini-championnat avec 4 points

Le 2<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 3 points

Le 3<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 2 points

Le 4<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 1 point

<b>1° journée</b>	<b>3° journée</b>	<b>5° journée</b>
01 - 02	01 - 03	03 - 01
04 - 03	02 - 04	04 - 02
<b>2° journée</b>	<b>4° journée</b>	<b>6° journée</b>
03 - 02	02 - 01	02 - 03
04 - 01	03 - 04	01 - 04

Le classement est établi conformément à l'article 641 A.

Le dernier à l'issue du mini-championnat descend en division 2 nationale Dames.

### **Une Division 2 nationale dames**

La division 2 nationale dames est composée de 12 équipes qui disputent un championnat classique de 22 journées à l'issue duquel la première équipe classée monte en division 1 nationale dames et les deux dernières descendent directement dans la première division de leur ligue.

### **Une division 1 L.F.H. Messieurs**

Le championnat de Division 1 L.F.H. Messieurs se dispute en une série unique de 10 équipes.

A l'issue des championnats réguliers, les 4 premières équipes classées participent en plus à une compétition play-offs jouée conformément aux dispositions de l'article 641 C et les 6 dernières équipes participent à des play-downs conformément aux dispositions de l'article 641 C qui détermine l'équipe qui descend.

La dernière équipe classée à l'issue des play-downs descend.

La première équipe classée à l'issue des play-offs monte en D2 Nationale Messieurs.

### **Play-offs**

**Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> du classement à l'issue du championnat régulier disputent des play-offs sur base d'un mini-championnat (aller-retour)**

Le 1<sup>er</sup> débute ce mini-championnat avec 4 points

Le 2<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 3 points

Le 3<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 2 points

Le 4<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 1 point

<b>1° journée</b>	<b>3° journée</b>	<b>5° journée</b>
04 - 01	02 - 01	03 - 01
02 - 03	03 - 04	02 - 04

<b>2° journée</b>	<b>4° journée</b>	<b>6° journée</b>
01 - 03	01 - 04	01 - 02
04 - 02	03 - 02	04 - 03

Le classement est établi conformément à l'article 641 A.

### **Play-downs**

**Les 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> du classement à l'issue du championnat régulier disputent des play-downs sur la base d'un mini-championnat (aller-retour).**

Le 5<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 6 points  
 Le 6<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 5 points  
 Le 7<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 4 points  
 Le 8<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 3 points  
 Le 9<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 2 points  
 Le 10<sup>ème</sup> débute ce mini-championnat avec 1 point

<b>1° journée</b>	<b>3° journée</b>	<b>5° journée</b>	<b>7° journée</b>	<b>9° journée</b>
05-01	01-03	01-02	06-01	01-04
06-02	05-02	03-06	04-02	03-02
04-03	04-06	05-04	05-03	05-06
<b>2° journée</b>	<b>4° journée</b>	<b>6° journée</b>	<b>8° journée</b>	<b>10° journée</b>
01-06	04-01	01-05	03-01	02-01
02-04	02-03	02-06	02-05	06-03
03-05	06-05	03-04	06-04	04-05

Le classement est établi conformément à l'article 641 A.

Au plus tard pour la date de la 16<sup>ème</sup> journée du championnat régulier, les clubs susceptibles de participer aux plays-offs doivent prévoir leur salle pour toutes les dates auxquelles ils pourraient devoir jouer à domicile et communiquer au S.G. de la L.F.H. les jour-heure de ces matches à domicile potentiels (infos qui seront diffusées via le J.O.).

Les réclamations éventuelles doivent être introduites suivant la procédure d'urgence définie à l'article 821 bis.

### **Une Division 1 L.F.H. dames**

La division 1 L.F.H. dames est composée de 14 équipes qui disputent un championnat classique de 26 journées à l'issue duquel la première équipe classée monte en division 2 nationale dames.